



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

---

## **PV- Assemblée générale ordinaire FFGe – 23 Janvier 2014**

### I.- Accueil, bienvenue

Absents excusés : Julien Montefusco (Plein-les-Watts), Marie-France Lambiel (Rock d'Arare), Sébastien Lambelet + Manu Tiercy (Octopode), Jean-Pierre Michel (R'Celt), Bueno Viret (Biubstock)

Présents : Pascal Frieder + Chantal Garessus + Arnaud Frieder (Rock d'Arare), Sophie Matter + Tim Janin + Nicolas Clémence (Plein-les-Watts), Sylviane Schrag + Michel Studer (Festiverbant), Benoit Roessinger + Katia Alcim (Gena Festival), Jean-Claude Zurcher + Françoise Béguin (Rock en l'Aire), Stephan Mermoux (R'Celt)

### **Le Président déclare l'Assemblée ouverte à 18h45**

#### I.- Rapport d'activités et décisions comité

Le Président donne lecture du rapport d'activités 2013 (en annexe).

### **Le rapport 2013 est voté par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

Proposition du comité de créer un compte épargne Postfinance pour le « Fonds de secours » :

Pour rappel, une somme de 100 chf est prélevée sur les 300 chf de cotisations de chaque membre pour alimenter le fonds de secours. Les précisions sur les conditions d'octroi et procédures sont indiquées dans les statuts, dont les modifications seront votées au point 3.

### **La création d'un compte épargne « Fonds de secours » est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

#### 2.- Rapport des comptes

La présentation des comptes 2013 est faite par le trésorier, ainsi que le budget prévisionnel 2014 (en annexes).

Les vérificateurs aux comptes ont pu contrôler la validité du bilan et du compte pertes & profits. Le comité remercie les deux vérificateurs aux comptes, Stephan Mermoux et Jean-Pierre Michel, pour leur travail.

### **Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

### 3.- Modifications statutaires

L'article 4 des statuts est modifié comme suit : « *L'adhésion ou le refus peut être voté par l'Assemblée Générale sur demande de 2/3 des membres présents, en dernière instance, conformément à l'article 10* ».

L'article 6 des statuts est modifié comme suit : « Pour l'année 2014, la cotisation est fixée à un montant forfaitaire de 300chf, composé de : 200chf de cotisation ordinaire, et 100 chf de cotisation au fond de secours. »

La phrase suivante de l'article 15 est supprimée : « ~~Chaque Festival nomme et mandate deux représentants pour une durée d'une année civile, renouvelable.~~ ». La nomination et la présence de représentants auprès du comité étant trop lourde administrativement et peu utile, et ne correspondant pas à la pratique, est abandonnée.

L'article 28 concernant le fonds de secours nouvellement créé est libellé comme suit : « *Dans le but de permettre aux festivals membres de la FFGe d'assurer leur pérennité en cas de coup dur dû à des circonstances exceptionnelles ou imprévisibles et dont la faute n'est pas imputable aux organisateurs, la FFGe crée un compte épargne pour la gestion d'un « fond de secours », financé conformément à l'article 6 des présents statuts.*

*L'entrée en matière sur l'octroi de cette aide est décidée par le comité, qui peut également décider la création d'une commission mixte composée d'un représentant par festival membre.*

*Le comité ou la commission propose à l'Assemblée Générale un montant à débloquer et les conditions applicables (conditions et délais de versement, destination de l'aide octroyée, calendrier de remboursement éventuel, etc.).*

*Le festival concerné est exclu de facto des votes et décisions relatives, tant au comité, en commission et à l'Assemblée Générale. »*

**Les modifications statutaires proposées par le comité sont validées par l'assemblée.**

### 4.- Demandes de subventions 2014

Au préalable de l'élaboration d'un dossier de demande de subventions, il sera nécessaire de lister les besoins en matériel et les investissements prévus au point 7.



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

---

## 5.- Inscription de nouveaux festivals

Pour ce qui concerne les nouvelles candidatures :

Le « Gena Festival » assiste à l'Assemblée Générale de ce jour dans le but d'évaluer la faisabilité d'une adhésion. Benoît et Katia le représentent ce soir et aborderont la question à la prochaine réunion de comité durant le mois de février.

Le festival « Assemblages » étudie actuellement la question et en débattera à son Assemblée Générale.

Après avoir annoncé la volonté d'une adhésion et l'avoir confirmé par écrit, le Biubstock festival ne souhaite finalement pas devenir membre de la FFGe pour le moment, n'ayant pas le temps de s'y investir suffisamment.

## 6.- Communication

### a) Choix du logo

Le nouveau responsable de la communication du R'Celt Festival, Pascal Clément, sera chargé par Stephan Mermoux des modifications graphiques à apporter au logo, comme discuté lors de la précédente Assemblée Générale.

Pour rappel, un logo principal avait été choisi avec modifications (visibilité de la première lettre de la FFGe, contour en rouge). La version horizontale sans les lettres (public uniquement) permettra de l'adapter à des formats tels que banderoles, stickers ou autres supports de communication.

### b) Validation et impression du calendrier commun

Le calendrier commun est validé par l'Assemblée Générale, sans la présence de logos publicitaires, avec quelques modifications restantes sur les textes. Il sera imprimé courant Mars.

## 7.- Investissements/matériel

Une commande commune de petits matériels sera effectuée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2014. Sont notamment envisagés des pichets à bière lavables (R'Celt), des pellerines en cas de pluie (PLW), des boules quiès, du scotch gaffer, des colsons. Pascal Frider procédera à un comparatif des prix pour certains de ces matériels, et chaque festival pourra passer commande des quantités qui lui sont nécessaires.



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

---

- Commande banderole FFGe : pour le stand FDLM et les festivals à imprimer en mars comme le calendrier commun.

#### 8.- Election du comité 2014

Chaque membre du comité déclare se représenter à son poste.

#### **Sont élus à l'unanimité, pour l'année civile 2014 :**

- Président : Nicolas Clémence
- Vice-président : Pascal Frieder
- Trésorier : Jean-Claude Zurcher
- Secrétaire : Sophie Matter

#### 9.- Divers, questions, perspectives

Pour rappel : il sera préparé un fichier d'inventaire du matériel que chaque festival envisage de pouvoir mettre à disposition des festivals membres.

Fête de la musique (organisation et planning)

Le dossier de demande de stand FFGe pour la Fête de la Musique (21-22-23 Juin 2014) a été envoyé dans les délais, et le comité est en attente de réponse de l'organisateur.

Explication au Gena Festival (Katia) des avantages et opportunités de devenir membre de la FFGe.

Le Président lève la séance à 20h24.